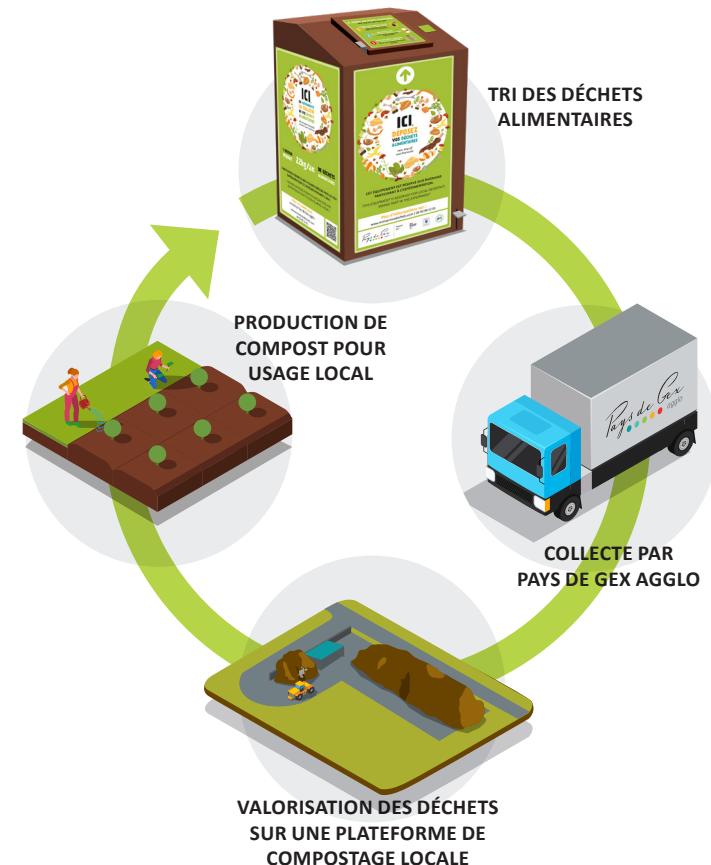


UNE FOIS COLLECTÉS, QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ?



Le compost obtenu avec les déchets alimentaires est un amendement **riche en matières organiques** qui améliore la fertilité des sols, retient mieux l'eau (moins d'arrosage) et contribue au développement des plantes.

ASTUCES ET CONSEILS



A épuisement de votre stock de sacs **vous pourrez en récupérer auprès de Pays de Gex agglo** ou lors de vos achats de fruits et légumes vous pouvez également **réutiliser les sacs en papier disponibles dans les magasins**.



Pas de sac plastique même dit «compostable» et pas d'emballage.



Gardez le bioseau fermé entre chaque utilisation, pour éviter la présence de mouches. **Rincez régulièrement** le bioseau.



Jetez régulièrement votre sac dans la borne de collecte près de chez vous, **même si il n'est pas rempli** (une ou deux fois par semaine).

Pour plus d'informations :

www.mesdechets.paysdegex.fr
04 50 99 12 01
compostage@paysdegexagglo.fr



Pays de Gex
agglo

COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

GUIDE PRATIQUE



Pays de Gex
agglo

Financé
par :

PRÉFÈRE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NATION
VERTE
Agir - Mobiliser - Accélérer

ADEME
Agence de la
Transition
Écologique

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

1/4 de nos poubelles d'ordures ménagères est composé de déchets alimentaires. Sans solution pour les composter, ils sont incinérés alors qu'ils sont composés de plus de 70% d'eau !

Depuis 2023, Pays de Gex agglo propose la collecte des déchets alimentaires dans certains quartiers présentant de l'habitat dense.

Avec ce nouveau service, vous allez pouvoir trier vos déchets alimentaires et ainsi réduire le volume de votre poubelle.

Un kit composé d'un bioseau et de 100 sacs en papier kraft vous a été remis.

La borne de collecte destinée à recevoir vos déchets alimentaires est située à proximité de votre domicile. **Elle s'ouvre à l'aide de votre badge déchets qui a été activé spécialement pour vous** lors de votre inscription au service.

Trouvez la borne la plus proche !



www.mesdechets.paysdegex.fr

TRIER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES COMMENT ÇA MARCHE ?



1
Dépliez le sac avec le carton de renfort au fond. Placez le sac dans le bioseau.



2
Jetez vos déchets alimentaires selon les consignes.



3
Munissez-vous de votre badge déchets et déposez votre sac en kraft, bien fermé, avec vos déchets dans la borne de collecte près de chez vous.

TOUS LES DÉCHETS ALIMENTAIRES SONT ACCEPTÉS :

PRÉPARATIONS DE REPAS



Epluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs

RESTES DE REPAS



Petits os et coquillages en petite quantité, viandes et poissons, restes de repas

FIN DE REPAS



Sachets de thé, marc de café et filtres ou dosettes en papier

